



8 novembre 2008

**Le barème de l'impôt sur le revenu applicable en 2009, sur les revenus de 2008, vient d'être dévoilé, dans le cadre du projet de loi de finances. Il devrait être actualisé de 2,9%. Voici les nouvelles tranches d'imposition.**

Le barème de l'impôt sur le revenu pour 2009 est, comme chaque année, actualisé du taux de l'inflation prévisible pour 2008 (indice des prix hors tabacs), soit de 2,9%. Les tranches de l'impôt restent au nombre de cinq. Les taux d'imposition sont également inchangés : 5,5%, 14%, 30%, 40%. Les tranches applicables à l'impôt à payer en 2009 sont celles qui sont inscrites dans la 3ème colonne, intitulée "tranches proposées de revenus". Elles seront validées par les parlementaires en même temps que les autres mesures de la loi de finances pour 2009.

tranches actuelles de revenus	taux actuels	tranches proposées de revenus	taux proposés
jusqu'à 5.687 euros	0	jusqu'à 5.852 euros	0
de 5.688 à 11.344 euros	5,5%	de 5.853 à 11.673 euros	5,5%
de 11.345 à 25.195 euros	14%	de 11.674 à 25.926 euros	14%
de 25.196 à 67.546 euros	30%	de 25.927 à 69.505 euros	30%
plus de 67.546 euros	40%	plus de 69.505 euros	40%